

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu **Hôtel de Ville de GERARDMER - 46 Rue Charles de Gaulle**, le

Vendredi 11 Décembre 2020 à 18h00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Installation de Maxime LAHEURTE en tant que Conseiller Municipal.
- 2. Modification des commissions municipales et extra-municipales.
- 3. Modification de la commission d'appel d'offres.
- 4. Modification de représentants de la Commune au sein des structures intercommunales :
 - . SIVU d'Assainissement de la Vallée des Lacs,
 - . Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges.
- 5. Modification de la composition de la commission communale d'accessibilité.
- 6. Modification de représentant de la Commune au Comité Technique.
- 7. Modification de représentant de la Commune au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.
- 8. Fixation du nombre des Adjointes - modification.
- 9. Indemnités de fonction du maire, des adjointes et des conseillers municipaux délégués.
- 10. Réalisation d'une ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale.
- 11. Décisions Modificatives sur les Budgets annexes des Services Eaux et Assainissement pour constater des admissions en non valeurs.
- 12. Admission en non-valeur de produits et taxes irrécouvrables.
- 13. Cessions de biens d'une valeur supérieure à 4 600 €uros.
- 14. Attribution de subventions complémentaires à la Maison de la Culture et des Loisirs.
- 15. Mise à jour du tableau des effectifs des emplois communaux pour l'année 2020.
- 16. Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint.
- 17. Modification des statuts du SIVU Tourisme Hautes Vosges - composition du bureau.
- 18. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour la modernisation de l'éclairage public - tranche 2.
- 19. Demande de subvention auprès du Département des Vosges pour le Centre Aquatique et de Bien-Etre (tranche 3)
- 20. Demande de subvention auprès du Département des Vosges pour la réalisation d'un projet partenarial de sensibilisation au développement durable et d'éducation à l'environnement.
- 21. Demande de subvention au Département des Vosges pour l'acquisition d'instruments de musique 2021 pour l'école intercommunale de musique.
- 22. Modification des redevances pour les différents contrôles des installations d'assainissement autonome réalisés par le SPANC de la Commune.
- 23. Attribution de subventions pour les enfants Géromois qui fréquenteront en 2021 un Accueil de Loisirs Avec Hébergement (ALAH).
- 24. Attribution de subventions pour les enfants gérômois qui fréquenteront à la journée en 2021, un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).
- 25. Participation de la Commune à l'organisation de stages à but éducatif ou sportif ou de voyages scolaires pour l'année 2021.

- 26. Enfouissement des réseaux secs - rue Chanony.
- 27. Convention de partenariat entre le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) et la Commune de Gérardmer.
- 28. Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion.
- 29. Convention avec la Société Losange pour le passage de la fibre optique dans les logements collectifs communaux.
- 30. Reconduction du partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels pour la protection des lacs de montagne.
- 31. Convention avec l'ONF pour l'ouverture au public de la forêt domaniale de GÉRARDMER.
- 32. Débat sur le déploiement de la 5G.
- 33. Vente du lot n°1 au Lotissement des Ecureuils à M. et Mme ARSLAN.
- 34. Vente du terrain communal, Chemin du Beillard, à L'EiRL D. CROUVISIER.
- 35. Acquisition par la Commune d'une bande de terrain appartenant à la SAS SGDB et Estate Prestige, située 10 chemin de la Cercenée.
- 36. Débat portant sur la politique générale de la Commune (Article L 2121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales).
- 37. Compte-rendu des délégations accordées au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 38. Questions diverses.

Le public est limité à 20 personnes en raison des règles de distanciation sociale.